

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Gallichan

**Séance ordinaire** du conseil municipal de Gallichan, tenue le 5 décembre 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
Absent	M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
	Mme Nathalie Shink	Conseillère	Siège no 3
	M. Jacklin Chabot	Conseiller	Siège no 4
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
	Mme Cynthia Sancartier	Conseiller	Siège no 6

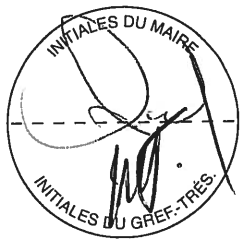
Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière.

### **2- MOT DE BIENVENUE**

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

### **3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Présence
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2024
5. Dépenses de novembre 2024
6. 1<sup>re</sup> période de questions
7. Affaires en découlant :
  - 7.1 8,000\$ PSPS
  - 7.2 Aide financière OSE – Hydro Québec (thermopompe)
  - 7.3 Asphaltage des accotements - MTQ
8. Résolution que le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable + actions à mettre en place ont été présentés au conseil municipal
9. Résolution de prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les mesures d'urgence en cas d'évacuation
10. Résolution pour modifications du budget initial
11. Résolution dépôt du plan d'intervention – eau et égouts
12. Résolution calendrier des séances 2025
13. Résolution demande d'aide financière – Emplois d'été Canada (EEC) 2025
14. Avis de motion Règlement 267 – concernant traitement des élus municipaux 2025
15. Dérogation mineure – 301, rue Coulombe
16. Budget comité d'embellissement 2025
17. Résolutions pour renouvellements 2025 :
  - 17.1 Club Nautique + représentant
  - 17.2 Renouvellement entente SPCA
  - 17.3 COMBEQ
18. Résolution pour changer signataires – Caisse Desjardins
19. Ajouts travaux de géophysique projet Hunter
20. Rapport des comités :
  - 20.1 Événement du 2 décembre
  - 20.2 Journal local Le Gallichan
21. Sujets divers :
  - 21.1 Vacances de Noël
  - 21.2 Adoption de l'entente Transport public adapté 2025
22. Dates des prochaines rencontres :
  - 22.1 Séance de travail – Budget 2025



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

- 22.2 Séances extraordinaires – Budget 2025
- 22.3 Séance de travail
- 22.4 Séance ordinaire
- 23. Période de questions
- 24. Fermeture de la séance

R24-12-181

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

R24-12-182

4- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2024 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

R24-12-183

5- **DÉPENSES DE NOVEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise les dépenses énumérées;

ADOPTÉE

### BORDEREAU DE DÉPENSES MUNICIPALES Session du 5 décembre 2024

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN		
<b>Dépenses des salaires du mois</b>		
Paie des employés	Période se terminant 02-11-2024	2 758.61 \$
Paie des employés	Période se terminant 09-11-2024	2 338.84 \$
Paie des employés	Période se terminant 16-11-2024	2 437.85 \$
Paie des employés	Période se terminant 23-11-2024	2 661.56 \$
Paie des employés	Période se terminant 23-11-2024	2 516.17 \$
Paie des élus	Période se terminant 23-11-2024	2 305.83 \$
Revenu Québec	DAS d'Octobre	3 854.52 \$
Revenu Canada	DAS d'Octobre	1 655.93 \$
Total des salaires du mois		14 573.92 \$
<b>Paiements préautorisés payés au cours du mois</b>		
Hydro Québec	Centre Comm. 30	500.39 \$
	Biblio/Âge d'Or 30	433.82 \$
	Éclairage public 30	186.96 \$
Total des paiements préautorisés		1 121.17 \$
<b>À payer par chèque</b>		
Plomberie Germain Roy	Trouble fournaise centre comm.	837.16 \$



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

Signalisation Kalitec inc.	Panneau pour organismes	7 181.79 \$
Boutique Dasmio inc.	Cadeaux nouveaux arrivants	8 415.04 \$
Automatisation D2E inc.	Diagnostic problème aqueduc	287.44 \$
Station du coin	Essence sans-plomb	127.70 \$
Les Ent. Combinées	Location Lignes SIP Novembre	103.48 \$
Techni-Lab	Analyses eau Octobre	617.42 \$
	Analyses eau Novembre	577.17 \$
Signazip	Numéro civique recto-verso bleu	42.01 \$
Ville de Macamic	Entente de service Octobre	638.16 \$
Quincaillerie Palmarolle	Scellant, sel à glace, pierre antidér.	30.01 \$
	Échange sel à glace	11.31 \$
	Pentures, poteau, contre-p;aque	136.48 \$
	Globe Led, adaptateur, ancrage	55.72 \$
Les Ent. J.L.R.	Contrat collecte Novembre	2 878.97 \$
Les compteurs Lecomte	Test débitmètre (aqueduc)	2 615.04 \$
Les Servies Pierre Goulet	Recherche de fuites (aqueduc)	2 299.50 \$
Omni-Tech Sports	Bandes patinoires, inst. & livraison	29 583.82 \$
Impression Recto-Verso	Autocollant boîte journaux	39.99 \$
Norfil	Chlore, essuis-tout, entretien mén.	643.91 \$
Chem Action inc.	Matériel entretien aqueduc	868.06 \$
Microage	Nuage sécurisé & protection SaaS	98.00 \$
Lucie Gravel	Dépl.Oct-Nov+2 réunions La Sarre	174.90 \$
Petite caisse	Moppe	17.25 \$
	Nettoyeur salle de bain	8.60 \$
	Aide production journal	25.00 \$
<b>Total à payer par chèque</b>		<b>58 313.93 \$</b>
<b>À payer par virement Interac</b>		
VISA Desjardins	Pots fleurs (PFM)	99.90 \$
	Crédit frais exportation	(4.61) \$
	Timbres	228.13 \$
	Publipostage Noël des enfants	37.60 \$
	Frais Amazon Novembre	11.49 \$
	Tapis caoutchouc (Projet patinoire)	579.29 \$
	Absorbant pour garage	25.87 \$
	Ponceaux entretien chemins	1 318.14 \$
Roberge	Réparation fenêtre avant	176.69 \$
Buro Concept	Botin nouveaux arrivants	101.46 \$
Énergère inc.	Libération retenue de performance	866.25 \$
<b>Total à payer par virement Interac</b>		<b>3 087.78 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>77 096.80 \$</b>

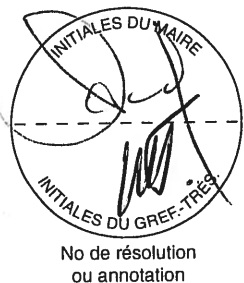
### 6- 1<sup>re</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

- Réexpliqué le but du panneau d'accueil directionnel
- Cadeaux

### 7- AFFAIRES EN DÉCOULANT

#### 7.1 8,000\$ PSPS

Information – Subvention Projets structurants de la MRCAO à dépenser



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

### 7.2 Aide financière OSE – Hydro Québec (thermopompe)

Information – au montant de 4,293.95\$ pour une thermopompe au bureau municipal

### 7.3 Asphaltage des accotements - MTQ

Information – La demande n'a pas été retenue

R24-12-184

### 8- RÉSOLUTION QUE LE RAPPORT 2023 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET ACTIONS À METTRE EN PLACE ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu unanimement ;

QUE le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable et actions à mettre en place ont été présentés au conseil municipal :

ADOPTÉE

R24-12-185

### 9- RÉSOLUTION DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MESURES D'URGENCE EN CAS D'ÉVACUATION

CONSIDÉRANT QUE plus de 20% de la population québécoise de 15 ans et plus a au moins une incapacité (motrice, auditive, visuelle, etc.), et que cette proportion pourrait augmenter dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont un rôle important à jouer pour assurer la sécurité de leurs citoyennes et citoyens sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les MRC sont des partenaires incontournables pour l'administration de l'état d'urgence sur le terrain et qu'elles peuvent mettre à la disposition des municipalités des ressources appropriées;

CONSIDÉRANT les événements climatiques extrêmes tels que les feux de forêt, inondations et tempêtes de verglas qui ont eu lieu dans les dernières années au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques auront pour effet d'augmenter la fréquence et l'ampleur de ce type d'évènement;

IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Sancartier, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

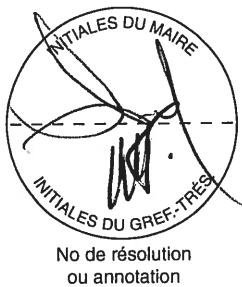
QUE la municipalité de Gallichan tienne compte des besoins des personnes handicapées dans sa planification des mesures d'urgence (pour les infrastructures qui sont déjà adaptées), éventuellement en collaboration avec la MRC d'Abitibi-Ouest afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation;

ADOPTÉE

R24-12-186

### 10- RÉSOLUTION POUR MODIFICATIONS DU BUDGET INITIAL

ATTENDU QUE



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

Des travaux de voirie et de coupe de branches ont dépassé le montant déjà prévu au budget;

ATTENDU QUE

Ces montants pouvaient être défrayés avec notre compte 03-920-00-789

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYE par Mme Nathalie Shink et résolu unanimement ;

DE TRANSFÉRER

les montants suivants aux comptes appropriés

2500.00\$ au compte 02-320-00-523 et

15000.00\$ au compte 02-320-00-522

ADOPTÉE

R24-12-187

11-

### RÉSOLUTION DÉPÔT DU PLAN D'INTERVENTION – EAU ET ÉGOUTS

ATTENDU QUE:

- la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

- la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYE par Mme Cynthia Sencartier et

IL EST RÉSOLU QUE :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

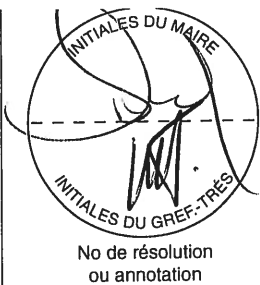
- la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

- la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

- la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023;

- la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

\* le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023.

ADOPTÉE

R24-12-188

12- **RÉSOLUTION CALENDRIER DES SÉANCES 2025**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 comme suit :

16 janvier 2025	6 février 2025	6 mars 2026
3 avril 2025	8 mai 2025	5 juin 2025
3 juillet 2025	7 août 2025	4 septembre 2025
2 octobre 2025	6 novembre 2025	4 décembre 2025

ADOPTÉE

R24-12-189

13- **RÉSOLUTION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EEC) 2025**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE soit demandée une subvention au gouvernement du Canada, pour l'affichage à l'été 2025, d'un emploi étudiant pour la municipalité de Gallichan;

ADOPTÉE

14- **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 267 – CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2025**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Mme Cynthia Sancartier conseillère, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement #267, décrétant la rémunération des élus.

Le projet de règlement sera présenté à la séance de janvier 2025.

ADOPTÉE

R24-12-190

15- **DÉROGATION MINEURE – 301, RUE COULOMBE**

ATTENDU QUE la résidence sur le lot 5 520 028 du 301 rue Coulombe à Gallichan a été aménagée en 1994;

ATTENDU QUE l'installation de cette résidence a été faite à l'intérieur de la zone 300, où seulement les maisons mobiles y sont autorisées;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage devra être abrogé pour autoriser toutes formes de résidences dans ladite zone;

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents ;



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

QUE la dérogation mineure soit acceptée telle que présentée au conseil municipal de Gallichan;

ADOPTÉE

### 16- BUDGET COMITÉ D'EMBELLISSEMENT 2025

Reporté à 2025

### 17- RÉSOLUTIONS POUR RENOUELEMENTS 2025

R24-12-191

#### 17.1 Club Nautique Lac Abitibi + représentant

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler sa cotisation annuelle au Club Nautique Lac Abitibi, d'une somme de 40\$ pour l'année 2024;

QUE Mme Cynthia Sancartier a été nommée représentante et sera présente lors de l'Assemblée générale annuelle du Club Nautique Lac Abitibi qui se tiendra le mercredi 26 mars 2025 à 20 :00 au 80, 12<sup>e</sup> Ave Est à La Sarre;

ADOPTÉE

R24-12-191-1

#### 17.2 Renouvellement entente SPCA

ATTENDU QU' il y aura une entente relative au contrôle des animaux entre la municipalité de Gallichan et la SPCA Abitibi-Ouest, située à La Sarre;

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE, les deux partis conviennent que le sous-traitant (SPCA) s'engage envers la municipalité à exécuter les prestations décrites dans le contrat et aux conditions qui y sont stipulées;

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte de signer le contrat de la SPCA pour l'année 2025 d'une somme de 1,259\$ et qui a pour objet la capture, l'accueil et la garde des animaux domestiques errants ou abandonnés;

ADOPTÉE

R24-12-191-2

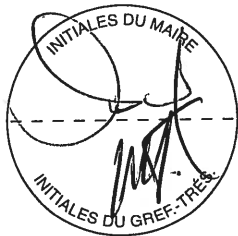
#### 17.3 COMBEQ 2025 (divisé entre municipalités)

ATTENDU QUE, tel que mentionné dans l'entente intermunicipale, un minimum de sept municipalités doit être en accord pour que la dépense soit autorisée. Les coûts (380\$) seront divisés à parts égales à toutes les municipalités faisant partie de la présente entente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Richard Vallières APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE, la directrice générale de la municipalité de Poularies a l'approbation d'inscrire l'inspecteur municipal M. Jean-Guy Hébert à la COMBEQ

(Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec);



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

ADOPTÉE

R24-12-192

18- **RÉSOLUTION POUR CHANGER SIGNATAIRES – CAISSE  
DESJARDINS**

ATTENDU QUE les conseillers ont changé durant les dernières années qu'il est nécessaire de mettre à jour les personnes responsables au compte-chèques de la municipalité de Gallichan;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE Mme Lucie Gravel, directrice générale intérimaire/trésorière, M. Serge Marquis, maire, M. Fernand Nadeau, conseiller municipal et maire suppléant, et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière, soient les quatre seuls signataires de chèques;

QUE tous les autres noms au dossier de la municipalité soient retirés;

ADOPTÉE

R24-12-193

19- **AJOUTS TRAVAUX DE GÉOPHYSIQUE PROJET HUNTER**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par Mme Cynthia Sancartier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal autorise Kenorland Minerals à ajouter une nouvelle ligne de travaux au Projet Hunter, sur les lots municipaux 5 520 570, 5 519 053 et 5 520 167, avec une compensation (\$) majorée en conséquence;

ADOPTÉE

20- **RAPPORT DES COMITÉS :**

**20.1 Événement du 2 décembre :**

- M. Fernand Nadeau fait un retour sur la soirée

**20.2 Journal local Le Gallichan :**

- Information – L'édition de décembre sortira le 6 décembre 2024
- Il y aura pause en janvier 2025, due aux vacances du temps des fêtes

21- **SUJETS DIVERS :**

R24-12-194

**21.1 Vacances de Noël**

IL EST PROPOSÉ par Mme Cynthia Sancartier, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

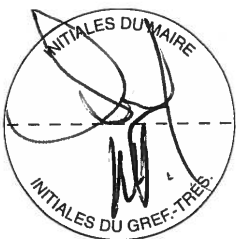
QUE le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes, soit du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025 inclusivement;

ADOPTÉE

R24-12-195

**21.2 Adoption de l'entente Transport public adapté 2025**





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Gallichan

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
5 décembre 2024

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan a été informée de changements à la tarification 2025, du Transport Public Adapté d'Abitibi-Ouest;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte l'augmentation de 14% des contributions annuelles;

QUE cette décision aura une incidence sur le budget 2025;

ADOPTÉE

### 22- DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

22.1 Séance de travail – Budget 2025  
Mardi 10 décembre 2024 19 :00

22.2 Séances extraordinaires – Budget 2025  
Mardi 17 décembre 2024 19 :00 et 19 :30

22.3 Séance de travail  
Jeudi 9 janvier 2025 19 :00

22.4 Séance ordinaire  
Jeudi 16 janvier 2025

### 23- 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

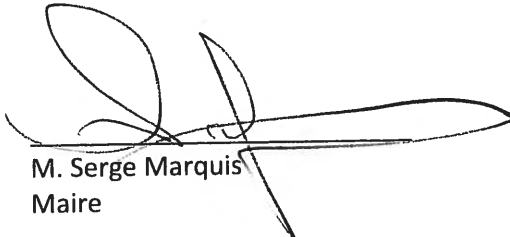
- Portes restées ouvertes lors de la pièce de théâtre
- Déneigement des cours municipales

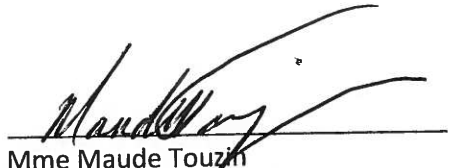
R24-12-196

### 24- FERMETURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 :30 et PROPOSÉE par M. Jacklin Chabot APPUYÉE par M. Richard Vallières et unanimement résolu par les conseiller(ères) présents;

ADOPTÉE

  
M. Serge Marquis  
Maire

  
Mme Maude Touzin  
Directrice générale adjointe/greffière